

Compte Rendu Conseil Municipal Commune de Voué

Ouverture de la séance du conseil le 08 04 2016 à 19h00

Présents:

Alain STEINMANN, Olivier DESCROIZETTE, Franck MARIE, Emmanuelle CHARTON, Patricia DORSON, Daniel TRANCHANT, Dominique RAMOS-LAGE, David BOURQUI, Alexandra BARRO, Anne LEBAILLY, Philippe THOUARD, Philippe COSSON

Excusés:

Madame STEVENIN Nathalie a donné pouvoir à Madame DORSON
Monsieur Laurik GRANDIDIER a donné pouvoir à Monsieur DESCROIZETTE

La séance du conseil débute par :

- 1 minute de silence faite en la mémoire de Monsieur Henri COUTANT
- Lecture du dernier compte rendu du conseil municipal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Points à l'ordre du jour:

1°/ Demande de subventions

Lecture des montants de subvention pour 2016.

Chaque association a déposé à ce jour un dossier complet permettant d'accéder aux subventions.

Le budget des subventions est validé à l'unanimité par 11 voix pour (3 voix n'étant pas prise en compte du fait que M^{me} Emmanuelle CHARTON est Présidente de l'association ENFANTIFÊTE, M. Dominique RAMOS LAGE Président du club de tennis et M. Daniel TRANCHANT Président de l'ASPAV).

Le conseil municipal adopte les subventions comme suit :

Familles Rurales - convention : augmentation 2% par an	31 400 €
Amicale des pompiers de Voué	850 €
Comité de Jumelage	275 € + 240 €
Comité des Fêtes	1 300 €
Coopérative scolaire de Voué	98 x 20 €
Club de tennis	280 €
Vouaumont bibliothèque (1 € x 651 hab)	651 €
Club de foot de St Etienne	100 €
Un nouveau monde	100 €
L'outil en main	100 €
Association Sport et Loisirs de Voué	150 €
Association ENFANTIFETE	150 €
Association Sauvegarde du Patrimoine	500 €
Joyeux Barbuisiens	100 €
	- €
	38 156 €

Une subvention de 6.000 € sera versée au CCAS.

2°/ Examen des documents budgétaires relatifs à l'exercice 2015

Monsieur le Maire a présenté précisément au conseil municipal le compte administratif 2015 ventilé poste par poste et expliqué les écarts positifs ou négatifs entre le budget prévisionnel et la réalisation.

Aucune remarque ou autre point n'a été levé par le conseil municipal.

Le résultat de clôture du budget 2015 soit **130.168,04 €** correspond au compte de gestion du Comptable du Trésor. Résultat adopté à l'unanimité.

SECTION BUDGETAIRE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014	PART DU FONCTIONNEMENT AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT A L'ARTICLE 1068 EXERCICE 2015	RESULTATS DEFINITIFS	MANDATS EMIS SUR EXERCICE 2015	TITRES EMIS SUR L'EXERCICE 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
INVESTISSEMENT	- 38 439,52 €		- 38 439,52 €	128 826,67 €	218 713,64 €	89 886,97 €	51 447,45 €
FONCTIONNEMENT	119 250,62 €	51 758,52 €	67 492,10 €	364 937,13 €	376 165,62 €	11 228,49 €	78 720,59 €
TOTAUX	80 811,10 €	51 758,52 €	29 052,58 €	493 763,80 €	594 879,26 €	101 115,46 €	130 168,04 €

3°/ Budget 2016

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le budget primitif 2016 ventilé poste par poste. Celui-ci a été réalisé en fonction des éléments connus et sur les données du compte administratif 2015.

Trois points du budget 2016 ont été abordés lors de ce conseil.

1/ Réalisation de travaux de plantations entre le groupe scolaire et l'école maternelle.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le devis proposé par la société BEELL pour la plantation d'arbustes de type if à hauteur de **1.680 € TTC**.

2/ Achat d'un nouveau tracteur tondeuse

Le budget de réparation du tracteur tondeuse devient trop important depuis 2 années. Il est rappelé que cette machine a été achetée en 06/2010 en matériel d'occasion.

Madame Charton a présenté différents devis pour l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse.

Etant donné la fréquence de renouvellement de ce type de matériel et le coût d'entretien associé, le conseil municipal a validé à l'unanimité de rechercher d'autres pistes de travail pour l'achat de ce type de matériel, à savoir :

- Location avec entretien inclus
- Financement en loyer longue durée ou crédit bail

Ce mode de financement permettrait d'éviter un achat comptant, même s'il y a un reversement d'une partie de la TVA par l'Etat 2 années après, et donc de lisser la dépense.

Madame Charton et Monsieur le Maire vont effectuer les démarches et en feront part aux membres du conseil municipal.

3/ Etude de la hausse des taux d'imposition

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal d'étudier une hausse des taux d'imposition afin d'anticiper un possible déséquilibre de budget selon les baisses importantes des dotations de l'Etat aux communes.

A ce jour, les différents éléments présentés n'ont pas permis au conseil de prendre une décision quant à cette augmentation des taux, aussi sont-ils maintenus pour 2016, à savoir :

Taxe d'Habitation	20,06 %
Taxe Foncière Bâti	15,46 %
Taxe Foncière Non Bâti	19,81 %
CFE	17,63 %

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 :

—> Investissement, équilibre tant pour les dépenses que pour les recettes : 102.696 €

—> Fonctionnement :

- Dépenses : 438.361 €

- Recettes: 455.084 €

4°/ Élection pour la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame la Préfète, par courrier du 26 février dernier, a demandé que la totalité des membres de la Commission d'Appel d'Offres soit renouvelée suite à la démission de Monsieur RIBAULT.

Le conseil municipal procède donc à l'élection des 3 membres titulaires et des 3 membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires

M. TRANCHANT Daniel

M. BOURQUI David

M. RAMOS LAGE Dominique

Membres suppléants

M. COSSON Philippe

M. GRANDIDIER Laurik

M. MARIE Franck

Clôture des débats : 22h00